

Monsieur le Maire :

Je vais demander votre autorisation afin que Benoît CUVILLIER soit secrétaire de la réunion. Pas d'objection ?

Je vais en profiter pour vous présenter notre nouveau Directeur Général des Services que vous connaissez tous Philippe LIMOUSIN, qui va travailler avec moi et avec l'équipe municipale et les fonctionnaires municipaux en tant que Directeur Général des Services et aussi Madame Stéphanie FOURNIER que vous connaissez tous aussi qui vient de passer Directrice Générale Adjointe.

Sur les 4 pôles, on a on a 3 directeurs généraux adjoints Hélène VERRIELE, Jérôme LEVIS et Stéphanie FOURNIER.

Voilà les quelques informations que je voulais vous donner en préambule. Je vais peut-être vous présenter aussi mon collaborateur de cabinet Abdel DIABI, sa porte sera toujours ouverte et vous pourrez le contacter sans aucun problème.

Benoît CUVILLIER :

APPEL DES ELUS

I – MOTION : Appel mondial des villes en faveur du traité des Nations Unies sur l'interdiction des armes nucléaires

L'ICAN France, branche nationale de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) lance une vaste action pour obtenir le plus grand nombre possible de villes soutenant l'Appel des Villes de ICAN pour le second anniversaire de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Les armes nucléaires représentent une menace inacceptable pour les populations à travers le monde. C'est pour cette raison que le 7 juillet 2017 aux Nations Unies, 122 Etats ont voté en faveur de l'adoption du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Tous les gouvernements sont à présent invités à signer et ratifier cet accord mondial crucial qui interdit l'utilisation, la production, et le stockage des armes nucléaires et ouvre la voie à leur élimination totale. En souscrivant à cet appel promu par ICAN, les villes peuvent faire entendre leur voix pour aider à créer un mouvement de soutien envers le Traité.

Notre ville est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Nous sommes fermement convaincus que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement. Par conséquent, nous soutenons le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer.

Où ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOUTIENT le traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

<i>VOTE</i>	
<i>Pour</i>	<i>25</i>
<i>Contre</i>	<i>0</i>
<i>Abstention</i>	<i>0</i>

II – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MAI 2019

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 mai 2019 vous est parvenu le 4 juillet 2019.

Monsieur le Maire :

Des observations par rapport à ce procès-verbal ?